Ognes en bref !

MAIRIE

Rue Claude Tillet

60440 OGNES

TÉLÉPHONE :

03.44.87.72.36

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

mairie.ognes60@wanadoo.fr

Accueil du public

Lundi de 16H30 à 19H00

Mardi, jeudi et vendredi de 15H à 17H (à partir du 03/05)

1 samedi sur 2 de 9H30 à 12H
Semaines impaires

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.ognes60.com

Ou sur FACEBOOK :

Ognes petit village de l'Oise

Collecte des Déchets :

Encombrants : enlèvement sur rdv 0 800 880 944.

Déchets verts : tous les jeudis du 18/03 au 18/11.

Conteneurs jaunes : tous les mardis.

Ordures ménagères : tous les lundis.

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

En ces temps de pandémie qui nous semblent à tous interminables, je ne saurai vous dire autre chose que « Prenez soin de vous et des autres en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires » même si vous n'êtes pas d'accord, même si vous trouvez certaines règles incohérentes, chacun à son propre avis mais ne soyez pas égoïstes, pensez aux autres. Le virus circule vite, on ne le voit pas arriver, croyez-en mon expérience. Et si certains sont asymptomatiques d'autres peuvent développer des formes plus graves sans que l'on puisse l'anticiper malheureusement.

Alors, vous devez certainement vous dire que vous le savez, que tout le monde vous le dit, que ça fait un an qu'on entend ça et pourtant cela ne va pas mieux !

Oui c'est vrai, la situation sanitaire n'est pas idéale mais il nous faut bien faire avec et c'est donc là que le proverbe « l'espoir fait vivre » prend tout son sens. Chacun d'entre nous subit cette situation, chacun avec ses propres difficultés et/ou contraintes (difficultés financières, perte d'emploi, maladie, isolement, etc.). Alors l'espoir de jours meilleurs doit nous donner la force de continuer.

L'ensemble des membres du conseil a donc décidé de suivre cette voie et continue à travailler sur les différents projets d'amélioration du cadre de vie, d'entretien, de restauration, de service à la population et des futures festivités qui reprendront un jour normalement nous l'espérons.

Voici donc un petit aperçu de tout ça.

Bonne lecture

Prenez soin de vous

Votre Maire

VACCINATION COVID 19

La communauté de commune a mis en place des sessions de vaccination ouvertes, dans un premier temps, aux plus de 75 ans puis au plus de 70 ans. Il vous suffit de compléter un formulaire disponible en mairie, vous serez ensuite contacté par téléphone et vous devrez vous rendre, à la date et heure indiquées, à la MAISON DES ARTS MARTIAUX ET DES SPORTS DE COMBAT 75 Rue Marie Rotsen, près de la Salle Marcel Quentin. (Un parking est mis à disposition derrière la salle Marcel Quentin).

A partir de 55 ans, vous pouvez également prendre rendez-vous directement via Doctolib pour vous faire vacciner dans ce même centre de vaccination.

Ognes en bref !

Les news du conseil municipal

*Après avoir alerté les propriétaires dont les eaux usées sont rejetées directement dans le réseau d'eau pluviale et donc demandé une mise en conformité, le conseil municipal a décidé de réaliser **une étude du zonage d'assainissement et du réseau des eaux pluviales** qui sera confiée au bureau d'études B3e si la demande de subvention, à hauteur de 80%, est acceptée par l'agence de l'eau.*

***Les travaux de mise en conformité PMR de la salle des fêtes et du local garderie** seront réalisés par l'entreprise Horcholles. Nous avons obtenu la subvention du Département et sommes dans l'attente d'une réponse de la Région et de l'Etat et pour pouvoir envisager une date de réalisation des travaux.*

Projets à l'étude

La commission des travaux va travailler sur les différents projets ci-dessous, après avoir recueilli l'avis de l'ensemble des membres du conseil municipal, afin de les réaliser, dans la mesure du possible, avant la fin du mandat :

- *Carrefour de la salle des fêtes : Réhabilitation du terreplein et installation de la roue du Pressoir.*
- *Abords de l'église : Installation des poteaux boules sur le trottoir longeant l'église afin d'éviter les stationnements, gravillonner une partie de l'arrière de l'église, y créer un terrain de pétanque et y installer des bancs puis déplacement et restauration du monument aux morts à l'arrière de l'église.*
- *Eglise : Continuer les travaux de restauration.*
- *Abords de la mare : Changement de la barrière de sécurité en choisissant une finition en bois, réalisation d'un empierrage, curage de la mare, création d'un coin pique-nique à la place de la borne à verres et donc déplacement de la borne à verres à l'entrée du stade.*
- *Abords du stade de foot : changement du portail en créant un passage pour les piétons qui serait toujours accessible et suppression des escaliers en pierre trop dangereux, création d'un city stade, d'une aire de jeux, d'un espace pique-nique, arbres fruitiers, etc….*

Afin d'aménager au mieux cette future zone et éviter de perdre du potentiel pour de futurs aménagements, nous avons solliciter le CAUE 60 pour avoir des conseils en aménagement.

- *Place de la mare : Réhabilitation de la place avec la création d'un parking et installation de jardinières fleuries tout au long du muret.*
- *Ecole : Rénovation de la classe maternelle, isolation du préau (sous toiture, changement des portes, etc.) et réfection de la cour d'école.*
- *Voirie : Réfection de l'impasse des écoles et de la rue des fontaines.*
- *Construction d'un local pour le service technique à côté de la salle des fêtes.*
- *Installation de radars pédagogiques aux abords de l'école et rue des fontaines.*

***Rémy Leroquais** a signé un contrat de 20h/semaine, en tant qu'adjoint technique, pour une durée de 1 an dans le cadre d'une convention avec Pôle emploi qui subventionne une partie de son salaire.*

*La secrétaire de mairie, **Céline Vieira**, travaillera dorénavant en temps complet sur la commune pour répondre à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter depuis quelques années. L'amplitude des horaires d'ouverture pour l'accueil du public sera donc revue à la hausse. (voir horaires page 1)*

Quelques chiffres !

- *Participation aux frais de garde pour le centre aéré de Nanteuil-le-Haudouin : Reconduction de l'aide pour 2021, soit 9€ par jour dans la limite de 20 jours par an (sur présentation des factures en juillet et en décembre) en faveur des familles habitant Ognes dont les enfants sont scolarisés au sein du RPI et fréquentent le centre aéré de Nanteuil-le-Haudouin, les mercredis et pendant les vacances scolaires.*
- *Participation aux frais de garde à la halte-garderie du SIVOM : Reconduction de l'aide pour cette année l'aide pour les enfants fréquentant la halte-garderie du SIVOM soit 3€ par heure dans la limite de 30 heures par an et par enfant, sur présentation des factures.*
- *Concernant les aides allouées aux séniors de plus de 60 ans (aides alimentaires et aides pour le chauffage), comme il l'avait été évoqué lors d'une précédente réunion, les conditions d'attribution vont être réétudiées afin de cibler au mieux les personnes qui en ont réellement besoin.*
- *Avec la réforme de la taxe d'habitation, le taux départemental de TFPB 2020 (21,54%) vient s'additionner au taux communal 2020 pour le nouveau taux communal de référence à compter de 2021. Les taux suivants ont donc été votés sans aucune augmentation : la taxe foncière bâti à 38,32% et la taxe foncière non bâti à 37,65%.*

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les membres désignés par le préfet sont les suivants :

- titulaires : Alain CRUYPELINCK, Laurent DEREUDRE, Jean-Paul CERETTI, Christiane AGABSI, Patricia CRAMPON, Sandrine GALLE.

- suppléants : Sylvie MEVEL, Christophe LAVADOUX, Benoît THIRY, Stéphanie LECLERE, Elodie COVIN, et un membre hors commune, Guillaume CHARTIER de Silly-le-Long.

La commission se réuni une fois par an, le 19 avril pour cette année et vérifie que les informations enregistrées par l'administration, concernant le foncier bâti et non bâti de la commune, sont exactes.

Commission de contrôle des listes électorales : désignation des membres

La Préfecture a désigné Serge FLEURETON, titulaire, Jean-Marc DROZDOWSKI, suppléant, et Sylvain CRUYPELINCK délégué de l'administration. Le Tribunal de Senlis a lui désigné Bernus BONNEMIN.

La Commission devra se réunir avant les élections de juin entre le 21 et le 23 mai.

Festivités

La chasse aux œufs et la distribution des chocolats ont dû être annulées et l'organisation de la fête de l'été reste pour le moment compromise.

Les comptes rendus sont consultables en intégralité sur le site de la commune ou en mairie.

Travaux de jardinage et bricolage

L'arrêté du 01/06/1994 prévoit les horaires à respecter pour l'utilisation des appareils et outils tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, etc.

Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 14h/19h

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et fériés : 10h à 12h

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021

Elles devraient avoir lieu en simultané les 13 et 20 juin prochain à la salle des fêtes ou à l'école.

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

ETAT CIVIL

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Guy KOLACZKOWSKI, papi Guy, le 08 mars dernier.

Pas besoin d'un grand potager pour se régaler !!!

Je me souviens, enfant, des grands potagers entretenus minutieusement par mes grands-parents (ou même encore mon père). De grandes parcelles, où tout était aligné, presque millimétré et pas l'ombre d'une mauvaise herbe à l'horizon.
Des feuilles, des racines, des fruits… une surface immense (avec mes yeux d'enfants où rien ne se mélangeait.
Aujourd'hui, avec un carré potager plus restreint, on peut désormais espérer une récolte au rendement appréciable. Il suffit d'un peu d'imagination, de s'appuyer sur les bonnes associations et sur nos amis butineurs.

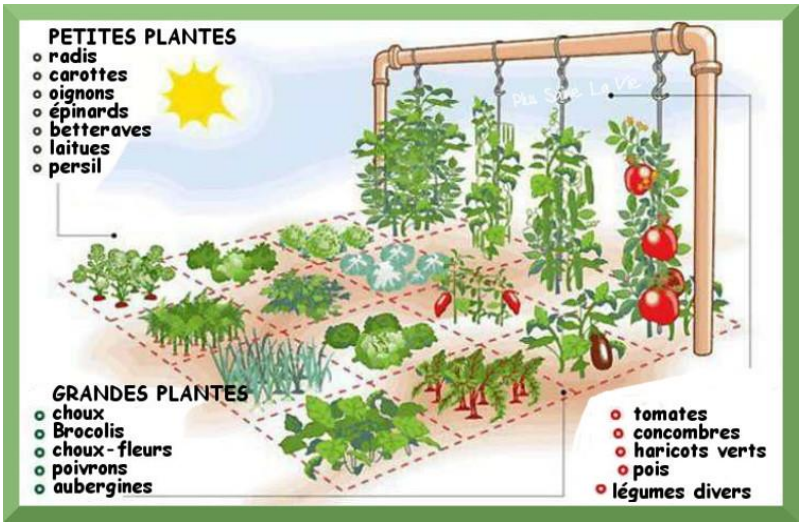

Les plantes les plus hautes pourront faire de l'ombre aux plus petites, ou encore servir de support aux grimpants (ex : maïs et haricot à rame).

Si le jeune plant de concombre apprécie l'ombre apportée par les salades, il ne fait pas bon ménage avec les aromatiques, les tomates ou les pommes de Terre.

Les fraisiers apprécieront l'ail, les salades, la bourrache, mais surtout pas de choux !!!

Pensez également à agrémenter votre potager de quelques fleurs, qui en plus d'être décoratives, repousseront certains ravageurs, tout en attirant les insectes pollinisateurs.
Parmi ces plantes presque magiques, on trouve les œillets d'Inde, les soucis, la lavande, les pélargoniums ou la bourrache.
Les aromatiques, en plus d'être de formidables alliés au potager, sont également pour la plupart la base de recettes de grand-mère contre divers maux et bobos du quotidien : le thym contre les troubles respiratoires, la menthe poivrée stimulante et tonifiante. D'ailleurs Marie-Antoinette Mulot, la dernière herboriste française diplômée, préconisait la bourrache pour soigner les affections des bronches, en fumigation : 80 à 100g de sommités fleuries pour 1 litre d'eau bouillante.

1- Bourrache officinale

2- Pélargonium

3- Souci

4- Mélange « prairie »

5- Lavande vraie

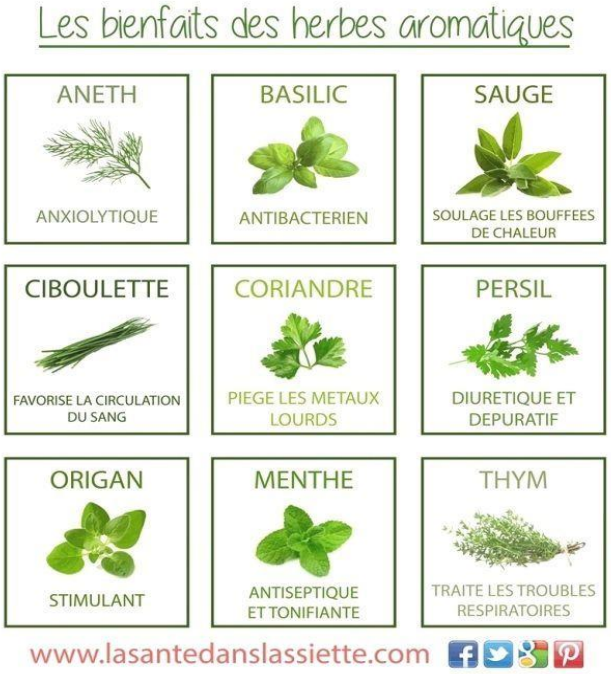

Pour accueillir les insectes, pourquoi ne pas, en plus de leur planter de jolies fleurs, leur fabriquer une maison ? Un moyen d'observer la nature pour les petits, comme pour les grands !

Une activité à réaliser avec vos enfants ou petits-enfants !!

Les Petits Ognois et Ognoises ont la parole !

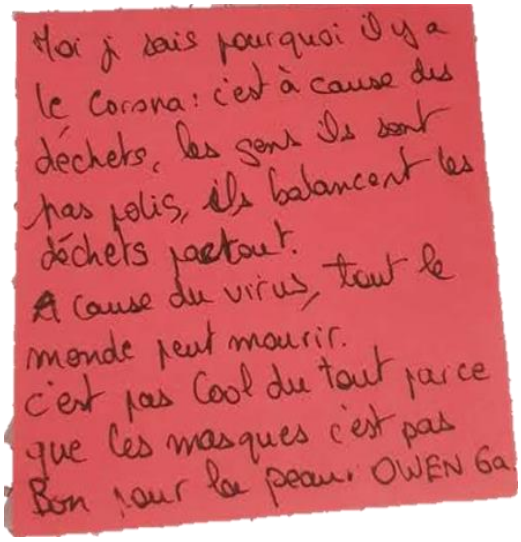
Moi je sais pourquoi il y a le Corona : c'est à cause des déchets, les gens ils sont pas polis, ils balancent les déchets partout.
A cause du virus, tout le monde peut mourir.
c'est pas Cool du tout parce que les masques c'est pas Bon pour la peau. OWEN 6a

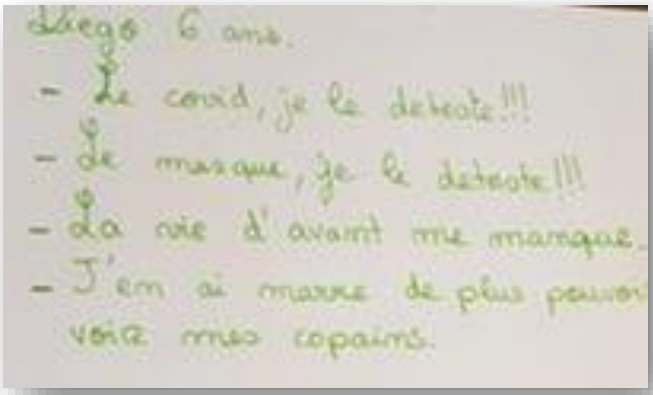
Diego 6 ans.
- Le covid, je le déteste !!!
- Le masque, je le déteste !!!
- La vie d'avant me manque.
- J'en ai marre de plus pouvoir voir mes copains.

Ce que je pense du covid c'est qu' on ne sait pas comment il est arrivé et qu' on ne sera jamais quand il partira.

Surtout je croise les doigts pour que tout le monde puisse se faire vacciner et que le covid partira!

Qu'il n'y aura pas d'âge pour se faire vacciner!
Qu'il y aura moins de cas par jour!

Que les personne âgées ne soient plus des personnes sensibles au covid.

Lilia

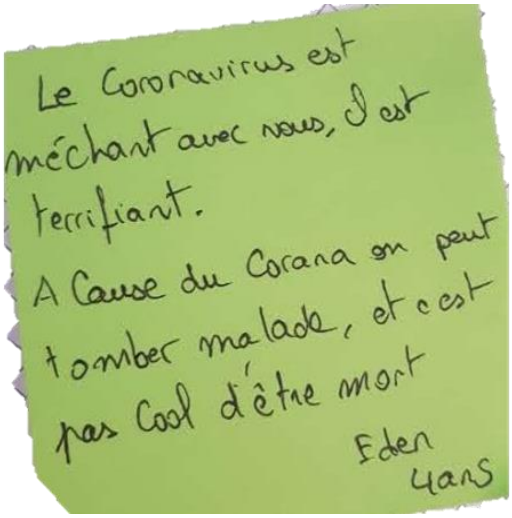
Le Coronavirus est méchant avec nous, il est terrifiant.
A Cause du Corana on peut tomber malade, et c est pas Cool d'être mort
Eden
4ans

MOTS FLÉCHÉS
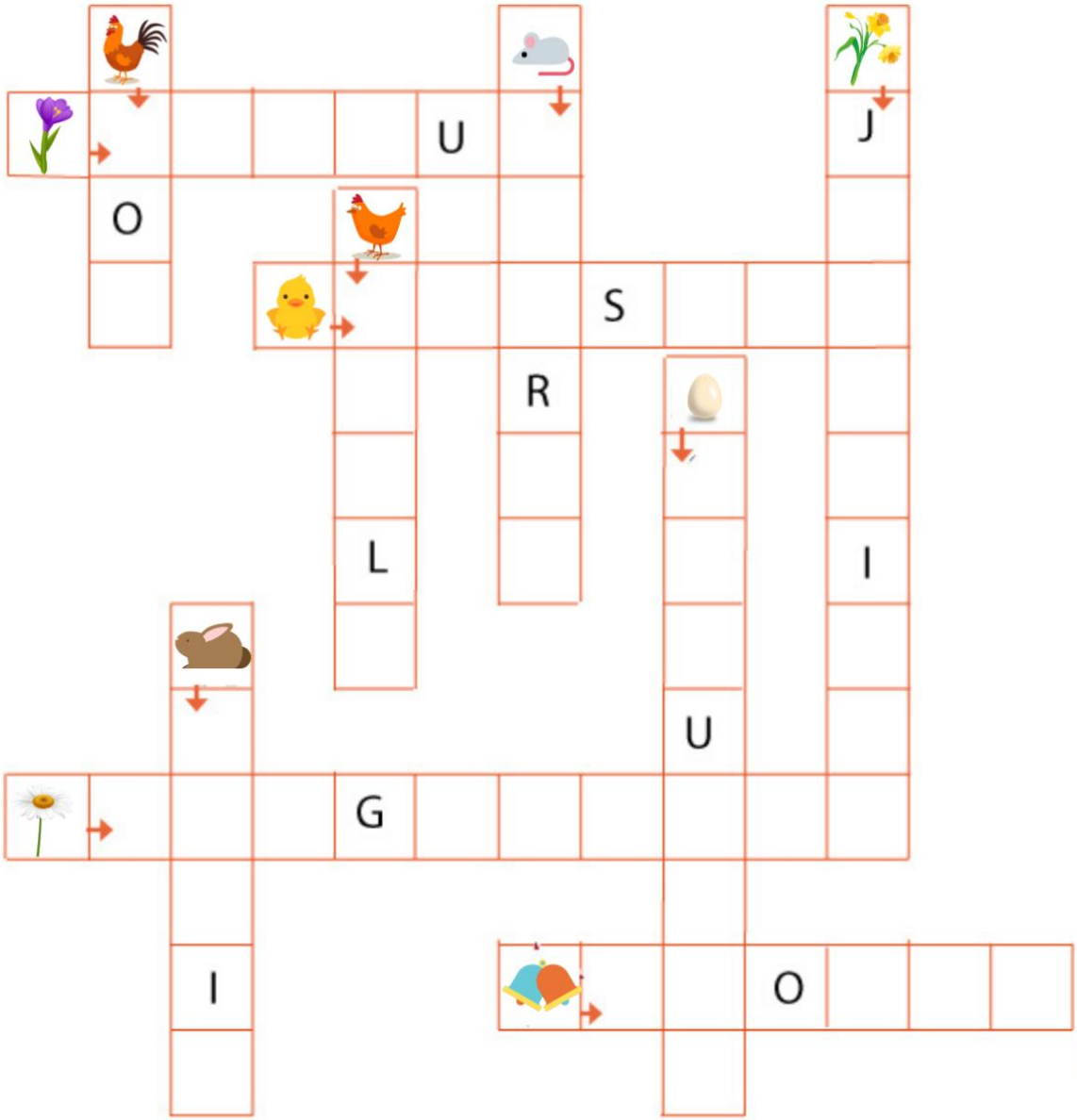
RETROUVE LES MOTS DANS LA GRILLE GRÂCE AUX DESSINS.